

Label Promotelec Habitat Neuf
**MENTION OPTIONNELLE « HABITAT RESPECTUEUX
 DE L'ENVIRONNEMENT »**
 Prescriptions et points de vérification

4.5 GESTION DE CHANTIER

PRESCRIPTIONS				
INDICATEURS	CRITÈRE 2 POINTS	CRITÈRE 4 POINTS	CIBLE	
			MAISON INDIVIDUELLE	BÂTIMENT COLLECTIF
Gestion de chantier	<p>Charte chantier à faibles nuisances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une charte d'engagement chantier vert/faibles nuisances dans le Dossier de consultation des entreprises (DCE) mentionnant les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - gestion des déchets de chantier ; - sensibilisation du personnel d'encadrement de chantier et des compagnons (affichages et signalétiques, réunion(s) d'information) ; - maîtrise du bruit (horaires adaptés au voisinage, machines peu bruyantes) ; - limitation des émissions de poussières ; - limitation de la pollution des eaux et du sol ; - gestion raisonnée des consommations d'eau et d'énergie ; - panneau d'information « Chantier vert/faibles nuisances » à l'entrée du chantier ; - propreté du site ; - un plan d'organisation du chantier reprenant les différentes zones spécifiques (zone de tri des déchets, de lavage des véhicules...) devra être joint à la charte. <p>En maison individuelle, les points suivants sont facultatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation du personnel d'encadrement de chantier et des compagnons (affichages et signalétiques, réunion(s) d'information) ; - maîtrise du bruit (horaires adaptés au voisinage, machines peu bruyantes) ; - limitation des émissions des poussières. <p style="text-align: center;">EXONÉRATION TFPB</p>		X	X
	<p>Schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier (SOGED)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier. <p style="text-align: center;">EXONÉRATION TFPB</p>			X

4.5 GESTION DE CHANTIER

POINTS DE VÉRIFICATION

INDICATEURS	REVUE DU DOSSIER TECHNIQUE	VISITE SUR SITE	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES
Gestion de chantier	<p>Charte chantier à faibles nuisances</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'intégration dans la charte chantier vert/faibles nuisances ⁽¹⁾ des éléments listés dans les prescriptions. 		
			<p>Schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier (SOGED)</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant du schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier.

(1) Document à joindre au dossier technique de demande de certification.